

Identification : EXPRPFADAS250069

Nom du FDR : Fonds Documentaire de Référence Achats

Diffusion*
Andra

DOCUMENT TECHNIQUE

Émetteur	Date d'origine	Page
SG/DA/SIE	02/06/2025	1/30

ETUDES TECHNIQUES EN SUPPORT AUX ACTIVITES DU DEPARTEMENT AMONT ET CONTROLES DE LA DIRECTION INDUSTRIELLE ET DU GRAND EST

PROCEDURE FORMALISEE

REGLEMENT DE CONSULTATION D'APPEL D'OFFRES RESTREINT

PHASE CANDIDATURES

Ind.	Date	Nom/visa du rédacteur	Nom/visa vérificateur	Nom/visa approbateur
A	02/06/2025	Caroline MERCIER	Hakim GOURRAM	Anne DELAMBRE

Révisions

Ind.	Date	Modifications
A	02/06/2025	

Diffusion (en sus. des signataires)

En cas de diffusion **confidentielle**, renseigner **obligatoirement TOUS** les destinataires (internes et externes) en complétant la liste ci-dessous (hors signataires)

Société/ organisme/Unité	Prénom/Nom	Société/ organisme/Unité	Prénom/Nom

SOMMAIRE

1. PRESENTATION DU MARCHÉ	6
1.1 Objet du marché	6
1.2 Type de procédure	6
1.3 Allotissement du marché.....	6
2. CANDIDATURES	7
2.1 Présentation des candidatures.....	7
2.2 Vérification des conditions de participation.....	7
2.3 Groupement d'opérateurs économiques.....	9
2.4 Langue autorisée.....	9
3. OFFRES	10
3.1 Invitation à soumissionner	10
3.2 Analyse des offres.....	10
3.3 Questionnaire conformité.....	12
4. DONNEES A CARACTERE PERSONNEL	12
5. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	13
6. MODALITES DE PRESENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES	15
6.1 Forme du dépôt	15
6.2 Remise d'une copie de sauvegarde.....	15
7. SIGNATURE ÉLECTRONIQUE	16
8. AIDE A LA DEMATERIALISATION	16

ANNEXES

ANNEXE 1. DISPOSITIF DUME

ANNEXE 2. MOYENS DE PREUVE A TRANSMETTRE PAR LES CANDIDATS

ANNEXE 3. RECOMMANDATIONS POUR LE DEPOT DES CANDIDATURES ET DES OFFRES SOUS FORME DEMATERIALISEE

POUVOIR ADJUDICATEUR :

AGENCE NATIONALE POUR LA GESTION DES DECHETS RADIOACTIFS

"Andra"

Parc de la Croix Blanche

1/7, rue Jean-Monnet

92298 CHATENAY-MALABRY CEDEX

PREAMBULE

Les candidatures et offres que les opérateurs économiques déposeront dans le cadre de l'appel d'offres objet du présent document le seront entièrement sous format électronique.

En optant pour la dématérialisation, l'Andra utilise une signature électronique avec certificat pour ses marchés.

Il vous sera demandé par conséquent de signer ses marchés par signature électronique certifiée.

Aussi, le présent document a deux objets :

1. Présenter les conditions de l'appel d'offres (Partie I)
2. Présenter les modalités pratiques de dépôt des candidatures et des offres sous format électronique (Partie II)

De même, l'accord-cadre à conclure au terme de la procédure objet du présent document est désigné dans la suite de ce dernier par le terme « marché ».

DATE ET HEURE LIMITES DE REMISE DES CANDIDATURES :

Le dépôt de leur candidature par les opérateurs économiques s'effectue entièrement sous forme dématérialisée sur la plate-forme PLACE accessible à l'adresse : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

**Au plus tard le
18/08/2025**

**Avant 12 heures
(heure de Paris)**

TOUT RETARD ENTRAINE LE REJET DE LA CANDIDATURE.

DATE ET HEURE LIMITES DE REMISE DES OFFRES INITIALES :

Elles seront précisées dans l'invitation à soumissionner qui ne sera transmise qu'aux seuls opérateurs économiques admis à présenter une offre initiale.

PARTIE 1 :

CONDITIONS DE L'APPEL D'OFFRES

1. PRESENTATION DU MARCHÉ

1.1 Objet du marché

Le marché à conclure a pour objet des prestations d'études techniques en support aux activités du département Amont et Contrôles de la Direction Industrielle et du Grand Est (Référence CPV : 71336000).

1.2 Type de procédure

Conformément aux articles L 2124-2 et R 2124-2 du code de la commande publique, la présente consultation est un appel d'offres restreint.

Cette procédure implique un déroulement en deux phases :

1^o phase « candidature » : seuls les éléments de la candidature sont requis dans un premier temps et analysés ;

2^o phase « offre » : envoi par le pouvoir adjudicateur d'une invitation à soumissionner adressée aux seuls candidats retenus.

Ainsi, lors de la phase de candidature, les documents de consultation transmis via le profil acheteur PLACE sont limités.

1.3 Allotissement du marché

1.3.1 Le marché est décomposé en cinq lots, à savoir :

- Lot 1 –Prestation d'ingénierie études et projets
- Lot 2 – Prestation d'ingénierie gestion des déchets radioactifs
- Lot 3 – Prestation d'ingénierie développement des Systèmes d'Information
- Lot 4 – Prestation d'ingénierie assainissement/démantèlement
- Lot 5 – Prestation d'ingénierie sûreté

1.3.2 Modalités de soumission et d'attribution des lots

- Modalités de soumission

Les opérateurs économiques sont autorisés à présenter une offre pour tous les lots.

2. CANDIDATURES

2.1 Présentation des candidatures

Les opérateurs économiques peuvent présenter leur candidature soit en utilisant le DUME (cf. art. 2.1.1), soit en utilisant le dispositif standard (cf. art. 2.1.2). Dans la mesure où le DUME est réutilisable pour une autre candidature, l'Andra recommande son utilisation.

2.1.1 Candidature sous forme de Document Unique de Marché Européen (DUME) (recommandé)

Conformément aux articles R.2143-4 et suivants du code de la commande publique, les opérateurs économiques peuvent présenter leur candidature sous la forme d'un DUME, en utilisant le formulaire en ligne mis à disposition par l'Andra sur la plate-forme PLACE, en lieu et place des formulaires DC1 et DC2.

Les opérateurs économiques devront alors compléter le formulaire DUME avec les renseignements demandés en suivant le processus détaillé en annexe 1 du présent document (point I. Répondre avec le dispositif DUME dans PLACE).

Dans l'hypothèse d'une candidature incluant des sous-traitants ou sous forme de groupement d'entreprises, chaque sous-traitant et/ou membre doit remplir et fournir un formulaire DUME selon le dispositif décrit en annexe 1 du présent document (point I. Répondre avec le dispositif DUME dans PLACE - Candidature avec des sous-traitants / en groupement).

2.1.2 Candidature hors DUME

Si les opérateurs économiques ne souhaitent pas présenter leur candidature sous la forme d'un DUME, ils doivent produire à l'appui de leur candidature :

- (1) le formulaire DC1 valant lettre de candidature ;
- (2) le formulaire DC2 aux fins de vérification des conditions de participation comprenant leur aptitude à exercer l'activité professionnelle, de leur capacité économique et financière et de leurs capacités techniques et professionnelles décrites au point 2.2.2.

Dans l'hypothèse d'un groupement d'entreprises, ses membres doivent remplir un exemplaire chacun du DC2, étant entendu que conformément à l'article R.2142-25 du code de la commande publique, l'appréciation des capacités d'un groupement d'opérateurs économiques est globale.

Le DC2 doit être complété et fourni pour chacun des lots.

Ces formulaires peuvent être obtenus sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>.

2.2 Vérification des conditions de participation

2.2.1 Documents justificatifs et autres moyens de preuve

Les opérateurs économiques doivent fournir les pièces justificatives de leurs conditions de participation listées ci-après à l'article 2.2.2, dans leur dossier de candidature.

S'agissant des exclusions de plein droit mentionnées aux articles L.2141-1 et suivants du code de la commande publique, les opérateurs économiques sollicités par l'Andra devront fournir les moyens de preuve listés en annexe 2 du présent document.

Si un opérateur économique sollicité est concerné par l'une des hypothèses évoquées aux articles L.2141-7 et suivants du code de la commande publique (exclusions à l'appréciation de l'acheteur) et en a informé l'Andra lors du dépôt de sa candidature, il devra alors établir par tout moyen que son professionnalisme et sa fiabilité ne peuvent plus être remis en cause et, le cas échéant, que sa

participation à la procédure objet du présent document n'est pas susceptible de porter atteinte à l'égalité de traitement des candidats.

2.2.2 Liste des documents justificatifs à fournir permettant de justifier de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles

S'agissant de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles, les opérateurs économiques devront, fournir les pièces justificatives suivantes :

- Fiche d'identité fournisseur :

Les opérateurs économiques doivent compléter la fiche d'identité fournisseur (voir le dossier « autre pièce » sur PLACE).

Aptitude à exercer l'activité professionnelle :

Ces informations doivent être renseignées dans le DUME à la rubrique A « Aptitude » ou dans le formulaire DC2, à la rubrique E1 « renseignements sur l'inscription sur un registre professionnel »

- Capacité économique et financière pour **TOUS LES LOTS** :

- Bilan des 3 derniers exercices de l'entreprise ou bilan de toutes les entreprises membres du groupement
- Présentation du chiffre d'affaires des 3 dernières années
- Attestation d'assurance

- Capacités techniques et professionnelles (Notée sur 100) – **LOT 1**

Références de moins de 3 ans (clients, niveau de responsabilité dans les missions, montants et durées des marchés, nom et coordonnées du contact client) dans le secteur nucléaire Des références sont attendues dans le domaine de la gestion des déchets radioactifs sur les activités suivantes :

- ✓ Assistance à la réalisation d'études et de projets auprès des producteurs de déchets radioactifs

- Capacités techniques et professionnelles (Notée sur 100) – **LOT 2**

Références de moins de 3 ans (clients, niveau de responsabilité dans les missions, montants et durées des marchés, nom et coordonnées du contact client) dans le secteur nucléaire Des références sont attendues dans le domaine de la gestion des déchets radioactifs sur les activités suivantes :

- ✓ Instructions portant sur la prise en charge des déchets radioactifs TFA et FMA sur les centres de stockage de l'Andra ;
- ✓ Suivi de la qualité des colis de déchets TFA et FMA ;
- ✓ Gestion des données d'inventaires de colis de déchets radioactifs ;

- Capacités techniques et professionnelles (Notée sur 100) – **LOT 3**

Références de moins de 3 ans (clients, niveau de responsabilité dans les missions, montants et durées des marchés, nom et coordonnées du contact client) dans le secteur nucléaire Des références sont attendues dans le domaine de la gestion des déchets radioactifs sur les activités suivantes :

- ✓ Support au développement d'outils informatique

➤ Capacités techniques et professionnelles (Notée sur 100) – **LOT 4**

Références de moins de 3 ans (clients, niveau de responsabilité dans les missions, montants et durées des marchés, nom et coordonnées du contact client) dans le secteur nucléaire Des références sont attendues dans le domaine de la gestion des déchets radioactifs sur les activités suivantes :

- ✓ Assainissement et démantèlement de sites pollués ;
- ✓ Gestion opérationnelle des déchets radioactifs en installation nucléaire

➤ Capacités techniques et professionnelles (100% de la note finale) – **LOT 5**

Références de moins de 3 ans (clients, niveau de responsabilité dans les missions, montants et durées des marchés, nom et coordonnées du contact client) dans le secteur nucléaire Des références sont attendues dans le domaine de la gestion des déchets radioactifs sur les activités suivantes :

- ✓ Sûreté nucléaire appliquée au domaine des déchets radioactifs.
- Les opérateurs économiques peuvent avoir recours aux capacités d'autres opérateurs économiques (cotraitants, sous-traitants, fournisseurs, etc).
- En cas de groupement :
 - L'habilitation signée justifiant la capacité du mandataire à représenter les autres membres du groupement.

2.3 Groupement d'opérateurs économiques

Les opérateurs économiques ont la possibilité de faire des propositions en groupement avec un ou plusieurs autres opérateurs. La forme juridique que devra revêtir le groupement d'entreprises lors de l'attribution du marché est soit le groupement solidaire soit le groupement conjoint avec solidarité du mandataire.

En cas de groupement, l'offre devra faire apparaître la répartition des montants financiers par co-traitant en distinguant la tranche ferme des tranches optionnelles le cas échéant.

Dans le cadre de la consultation, et pour chacun des lots, il est interdit à un même opérateur économique de présenter plusieurs offres en agissant à la fois :

- 1) En qualité de soumissionnaire individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
- 2) En qualité de membres de plusieurs groupements.

2.4 Langue autorisée

L'ensemble des documents remis dans le cadre de la candidature ou de l'offre des opérateurs économiques devra être rédigé en langue française. Dans l'hypothèse où les opérateurs économiques produisent un document en langue étrangère, ce document doit être accompagné d'une traduction en langue française.

Pour les documents remis à l'appui de l'offre, l'Andra se réserve la possibilité de demander une traduction certifiée dans le cas évoqué à l'article R.2151-12 du code de la commande publique.

3. OFFRES

3.1 Invitation à soumissionner

A l'issue de l'étape de sélection des candidatures, l'Andra transmet, conformément aux articles R.2144-8 et R.2144-9 du code de la commande publique, une lettre d'invitation à soumissionner aux opérateurs économiques dont la candidature a été retenue.

L'Andra a prévu de limiter le nombre de candidats qui seront invités à participer à la phase d'offre. Le nombre de candidats qu'il est envisagé d'inviter est de **6 à 8 par lot**, sous réserve d'un nombre suffisant de candidatures.

Pour chaque lot, les candidats ayant obtenu une note inférieure à 30% ne seront pas retenus.

3.2 Analyse des offres

Les offres sont analysées et comparées au regard des critères d'appréciation ci-après :

- Prix (40 %),
- Valeur technique (60 %) décomposée comme suit :

TOUS LES LOTS

- **Organisation pour la réalisation et le suivi des prestations (20 % de la note)**

Les opérateurs présenteront l'organisation prévue au titre de l'accord cadre pour assurer les prestations, notamment en termes de :

- Suivi des prestations, méthodologie de réalisation (points de contrôles, reporting mensuel...).
- Support dédié aux ressources
- Maintien technique des ressources (fréquences, thématiques abordées...)
- Processus d'identification des profils (répartition des ressources en % part indépendants/CDI, capacité gestion des aléas en cas de défaillance d'une ressource, etc...)

LOT 1 :

- **Etat quantitatif des effectifs (présentation du vivier) et description synthétique des différentes compétences disponibles pour chaque activité (listée dans les critères de candidatures) en précisant la nature exacte et le périmètre de leur contribution à ces réalisations. (40 % de la note)**

Les ressources devront notamment justifier de connaissances en :

- Gestion de projet
- Réglementation applicable aux activités nucléaires
- Sûreté nucléaire
- Radioprotection
- Ingénierie de conception appliquée au milieu nucléaire

LOT 2

- **Etat quantitatif des effectifs (présentation du vivier) et description synthétique des différentes compétences disponibles pour chaque activité (listée dans les critères de**

candidatures) en précisant la nature exacte et le périmètre de leur contribution à ces réalisations. (40 % de la note)

Les ressources devront notamment justifier :

- D'une expérience technique dans le domaine de la gestion des déchets radioactifs et de la caractérisation radiologiques des colis de déchets

LOT 3

• Etat quantitatif des effectifs (présentation du vivier) et description synthétique des différentes compétences disponibles pour chaque activité (listée dans les critères de candidatures) en précisant la nature exacte et le périmètre de leur contribution à ces réalisations. (40 % de la note)

Les ressources devront notamment justifier :

- De connaissances générales des systèmes d'information et de gestion des bases de données.
- De la maîtrise du cycle de développement d'applications.
- De la connaissance des logiciels de gestion de la relation client (Microsoft Dynamics CRM) et des connaissances en BI (business intelligence).
- D'une capacité à traduire des besoins métiers en fonctionnalités dans les systèmes d'Information, couplée à une aisance rédactionnelle et des qualités d'écoute et relationnelles.

LOT 4

• Etat quantitatif des effectifs (présentation du vivier) et description synthétique des différentes compétences disponibles pour chaque activité (listée dans les critères de candidatures) en précisant la nature exacte et le périmètre de leur contribution à ces réalisations. (40 % de la note)

Les ressources devront notamment justifier d'une expérience :

- En études technico-économiques de scénarios d'assainissement de sites et sols pollués,
- En caractérisation radiologique de déchets conditionnés et in-situ,
- En suivi de chantier,
- En radioprotection,
- En gestion opérationnelle des déchets radioactifs.

LOT 5 :

• Etat quantitatif des effectifs (présentation du vivier) et description synthétique des différentes compétences disponibles pour chaque activité (listée dans les critères de candidatures) en précisant la nature exacte et le périmètre de leur contribution à ces réalisations. (40 % de la note)

Les ressources devront notamment justifier de connaissances :

- En Sûreté nucléaire
- Radioprotection

- Ingénierie nucléaire

3.3 Questionnaire conformité

Par ailleurs, dans le cadre de la mise en œuvre de la Loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique dite « loi Sapin II », un questionnaire de « Due Diligence » sera transmis aux soumissionnaires en phase « offres ».

Seul l'attributaire pressenti du marché devra compléter ce questionnaire et le transmettre via la plateforme E-attestations (<https://www.e-attestations.com/fr>), préalablement à la signature du marché.

4. DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Lors de la procédure d'appel d'offres, les données à caractère personnel suivantes sont susceptibles d'être traitées : nom, prénom, qualité ou fonction et coordonnées professionnelles des représentants des opérateurs économiques (adresse, numéro de téléphone, adresse électronique). Il est précisé que l'Andra utilisera ces données uniquement pour les besoins de la présente procédure d'appel d'offres.

Ces données ne seront accessibles qu'aux personnes qui ont strictement besoin d'en connaître, à savoir les personnes chargées de suivre la procédure Achats de l'Andra.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et le règlement européen relatif à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD), les personnes physiques concernées par le traitement de leurs données personnelles dans le cadre de la procédure d'appel d'offres peuvent à tout moment via la procédure prévue ci-après :

- (1) exercer leur droit d'accès, de rectification des données les concernant, ainsi que leur droit à l'effacement des données (droit à l'oubli), à la limitation du traitement, leur droit d'opposition au traitement et leur droit à la portabilité des données, tels que définis dans le RGPD.
- (2) le cas échéant, retirer leur consentement. Dans ce cadre, les personnes concernées reconnaissent que l'exercice de ce droit ne portera pas atteinte à la licéité du traitement effectué avant la date effective du retrait.
- (3) introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), si elles considèrent que le traitement de données à caractère personnel les concernant constitue une violation aux dispositions du RGPD.

Les droits susvisés pourront être mis en œuvre via la procédure suivante :

- Envoi d'un mail à l'adresse dpd@andra.fr en joignant toute information ou document permettant l'identification certaine du demandeur ; ou
- Envoi d'un courrier à l'adresse suivante, en joignant toute information ou document permettant l'identification certaine du demandeur :

Délégué à la protection des données

Andra

1-7 rue Jean Monnet

92290 Châtenay-Malabry

Les données à caractère personnel étant collectées directement auprès de chaque opérateur économique concerné, ces derniers seront tenus, notamment lorsqu'ils transmettent des données à caractère personnel concernant des personnes qui n'ont pas accès au présent document, d'informer les personnes concernées des présentes conditions et d'obtenir les autorisations nécessaires permettant le respect des obligations applicables en matière de protection des données à caractère personnel.

5. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Les candidats ont la possibilité de poser des questions écrites tout au long de la procédure via le profil acheteur de l'Andra (www.marches-publics.gouv.fr dans la consultation, en cliquant sur le bouton « poser une question »).

Les questions devront être posées au plus tard dix (10) jours calendaires avant la date limite de remise des candidatures.

Seules les demandes formulées via la plateforme seront traitées.

L'Andra apportera une réponse, via son profil acheteur, au plus tard six (6) jours calendaires avant la date limite de remise des candidatures.

A des fins d'égalité de traitement, l'Andra communiquera les réponses à l'ensemble des candidats sauf s'il convient de préserver le secret des affaires du candidat. Dans ce cas, le candidat concerné devra explicitement informer l'Andra du caractère confidentiel de sa demande et le motiver.

- Si le caractère confidentiel est avéré, ces questions/réponses ne seront envoyées qu'au candidat concerné.

Si le caractère confidentiel n'est pas avéré, l'Andra en informera le candidat qui pourra choisir de retirer sa question ou d'accepter que ces questions/réponses soient diffusées à l'ensemble des candidats.

PARTIE 2 :

MODALITES PRATIQUES
DE DEPOT DES CANDIDATURES
ET DES OFFRES SOUS FORMAT ELECTRONIQUE



6. MODALITES DE PRESENTATION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

6.1 Forme du dépôt

Le dépôt des candidatures et des éventuelles offres par les opérateurs économiques s'effectue entièrement sous forme dématérialisée dans l'espace dédié à la présente procédure d'appel d'offres sur la plate-forme de dématérialisation PLACE accessible à l'adresse : <https://www.marches-publics.gouv.fr>, sous la référence EXPRPFADAS250069.

Sans préjudice des dispositions prévues à l'article R.2132-11 du code de la commande publique relative à la copie de sauvegarde (cf. Article 6.2 ci-dessous), les candidatures et éventuelles offres des opérateurs économiques sont transmises en une seule fois. Si plusieurs candidatures et éventuelles offres sont successivement transmises par un même opérateur économique, seule est ouverte la dernière candidature ou offre reçue par l'Andra dans le délai fixé pour leur remise.

Pour la candidature, l'Andra impose le format suivant de réponse en termes d'arborescence du pli dématérialisé :

- Eléments administratifs et financiers
- Eléments techniques

En cas de dépôt d'une copie de sauvegarde (cf. article 6.2), celle-ci doit, avant les date et heure limites indiquées, parvenir, par voie postale en recommandé avec accusé de réception, à l'adresse suivante :

au siège de l'Andra, Parc de la Croix Blanche, 1/7 Rue Jean Monnet, 92298 Châtenay-Malabry Cedex,

A l'attention de Caroline MERCIER

La copie de sauvegarde qui aurait été déposée à l'adresse indiquée ci-dessus sans que les opérateurs économiques ne puissent fournir l'accusé de réception du pli postal attestant que la copie de sauvegarde est parvenue dans les délais limites indiqués ne pourra pas être prise en compte.

6.2 Remise d'une copie de sauvegarde

Pour tout dépôt d'une candidature ou d'une offre sous forme dématérialisée, une copie de sauvegarde peut être envoyée dans les conditions fixées par [l'arrêté du 22 mars 2019](#) fixant les modalités de mise à disposition des documents de la consultation et de la copie de sauvegarde.

La copie de sauvegarde peut être sur support physique électronique (CD-Rom, DVD Rom, clé USB) ou bien sur support papier.

Cette copie est transmise sous pli scellé à l'adresse figurant à l'article 6.2 ci-dessus, et comporte les mentions obligatoires suivantes :

- « Copie de sauvegarde »,
- Intitulé de l'appel d'offres,
- Mention du fait qu'il s'agit de la candidature ou de l'offre,
- Nom ou dénomination de l'opérateur économique,
- Adresse de l'opérateur économique.

Conformément à l'arrêté précité, la copie de sauvegarde pourra être ouverte :

- Lorsqu'un programme informatique malveillant (virus) est détecté dans la candidature ou dans l'offre transmises par voie électronique ; ou
- Lorsqu'une candidature ou une offre électronique est reçue de façon incomplète, hors délais ou n'a pu être ouverte, sous réserve que la transmission de la candidature ou de l'offre électronique ait commencé avant la clôture de la remise des candidatures ou des offres.

Néanmoins la copie de sauvegarde ne peut être prise en considération que si elle est parvenue dans le délai prescrit pour le dépôt des candidatures ou des offres.

7. SIGNATURE ÉLECTRONIQUE

La signature électronique qualifiée à valeur probante du contrat sera **exigée**.

Le soumissionnaire retenu disposera d'un délai de 15 jours à compter de l'information de l'attribution du contrat pour le renvoyer signé électroniquement. Dépassé ce délai, l'Andra se réserve la possibilité d'attribuer le contrat au candidat arrivé en 2ème position.

Conformément à l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique des contrats de la commande publique (<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2019/3/22/ECOM1830224A/jo/texte>), la signature doit être une signature avancée reposant sur un certificat qualifié ou une signature qualifiée, tel que défini par le règlement européen n° 910/2014 du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques (eIDAS). Le certificat de signature qualifié est délivré par un prestataire de service de confiance qualifié répondant aux exigences du règlement eIDAS.

Des renseignements complémentaires au sujet de la signature électronique peuvent être obtenus via :

- Une liste de prestataires disponible sur le site du gouvernement (<https://cyber.gouv.fr/obtenir-un-certificat-de-signature-electronique>)
- La plate-forme de dématérialisation PLACE (<https://www.marches-publics.gouv.fr>) (guide d'utilisation- utilisateur entreprise)
- Le guide très pratique sur la dématérialisation des marchés public (version opérateurs économiques) disponible sur le [site internet de la Direction des Affaires juridiques des ministères économiques et financiers](#).

Vous pouvez vérifier gratuitement la validité de votre signature via :

- PLACE, la Plateforme des achats de l'Etat : [Vérifier](#)
- Chorus Pro : [Vérifier](#)

Dans le cas de candidatures groupées conformément à l'article R.2142-23 du code de la commande publique, le mandataire du groupement assure la sécurité et l'authenticité des informations transmises au nom des membres du groupement. Si le mandataire du groupement n'est pas habilité à représenter l'ensemble des opérateurs économiques groupés, toutes les pièces doivent être signées par l'ensemble des membres du groupement.

Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge des candidats.

8. AIDE A LA DEMATERIALISATION

La plate-forme PLACE (www.marches-publics.gouv.fr) propose une aide aux opérateurs économiques sous la forme suivante :

Un service d'assistance en ligne est disponible sur la plateforme dans la rubrique « Aide ». Pour toute demande d'assistance, un formulaire est à renseigner en ligne. L'assistance téléphonique est joignable une fois ce formulaire renseigné, de 9h à 19h. Le numéro d'appel est affiché après validation de ce formulaire et dans les courriels de notification de changement d'état de chaque demande.

Dans la rubrique « Aide » :

- Des guides d'utilisation,
- Une foire aux questions,

- Des guides d'autoformation,
- Des outils informatiques en téléchargement.

Dans la rubrique « Se préparer à répondre » :

- La possibilité pour les opérateurs économiques de tester leurs postes informatiques,
- L'accès à des consultations de test.

Attention aux filtres anti-spam :

Les courriels envoyés par la plate-forme PLACE le sont depuis l'adresse électronique : « nepasrepondre@marches-publics.gouv.fr ».

Il appartient donc aux opérateurs économiques d'ajouter cette adresse dans la liste blanche de leur serveur/client de messagerie/logiciel tiers anti-spam afin que les courriels envoyés depuis la plate-forme PLACE ne soient pas filtrés.

ANNEXE 1 – DISPOSITIF DUME

I. Répondre avec le dispositif DUME dans PLACE

L'opérateur économique se connecte dans l'espace dédié à la consultation objet du présent règlement d'appel d'offres sur PLACE, profil d'acheteur de l'Andra, à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.AccueilEntreprise>

Le formulaire DUME est accessible en même temps que les documents joints à la consultation et selon les mêmes modalités d'accès. Il peut être préparé en statut brouillon préalablement à l'élaboration de l'offre.



La création du DUME est liée au compte utilisateur. L'utilisateur qui a créé le DUME sera le seul à pouvoir le valider et l'envoyer avec la réponse.

Seules les entreprises disposant d'un numéro de SIRET peuvent accéder au DUME dans PLACE.



Candidature seule

Pour accéder au formulaire DUME :

- 1- Depuis la page de la consultation, l'opérateur économique clique sur l'onglet « *Dépôt* » pour accéder au formulaire ;

- 2- L'opérateur économique clique sur « **Candidature avec un DUME** » puis « **Renseigner mon DUME en ligne** » ;

The screenshot shows the 'Dépôt' tab highlighted with a red box. Below it, the 'Candidature avec un DUME' option is also highlighted with a red box and has a blue arrow pointing to it from the right side of the interface.

Étape 1 : Sélection du mode de candidature

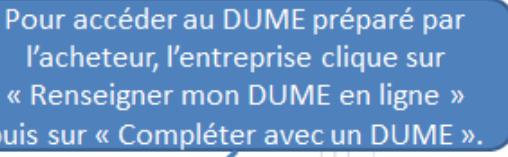
(●) Candidature avec un DUME (Document Unique de Marché Européen) 

Ce mode de candidature est proposé suite à une initiative de la Commission Européenne visant à réduire les lourdeurs administratives. Le DUME remplace les documents de candidature de type DC1, DC2... et peut être remplacé par un document PDF.

Le formulaire DUME est à compléter en ligne avant de joindre son offre.

Je souhaite :

Renseigner mon DUME en ligne 


Pour accéder au DUME préparé par l'acheteur, l'entreprise clique sur « Renseigner mon DUME en ligne » puis sur « Compléter avec un DUME ».

 Le formulaire DUME n'a pas été renseigné et validé.

Après avoir validé le DUME, veuillez revenir sur cette page pour passer à l'étape suivante.

ANNEXE 1

3- L'opérateur économique complète son DUME en ligne ;

4- L'opérateur économique :

a. Enregistre et valide son DUME ;

DUME à renseigner (Référence du DUME Acheteur : crcpqxaq)

Vous avez confirmé ce DUME : celui-ci sera automatiquement intégré dans votre réponse.

Les informations renseignées dans ce DUME sont exactes, et peuvent être utilisées dans le cadre de ma réponse

b. Passe à l'étape dépôt de son offre ;

c. L'envoi du DUME se fait automatiquement en même temps que l'offre.

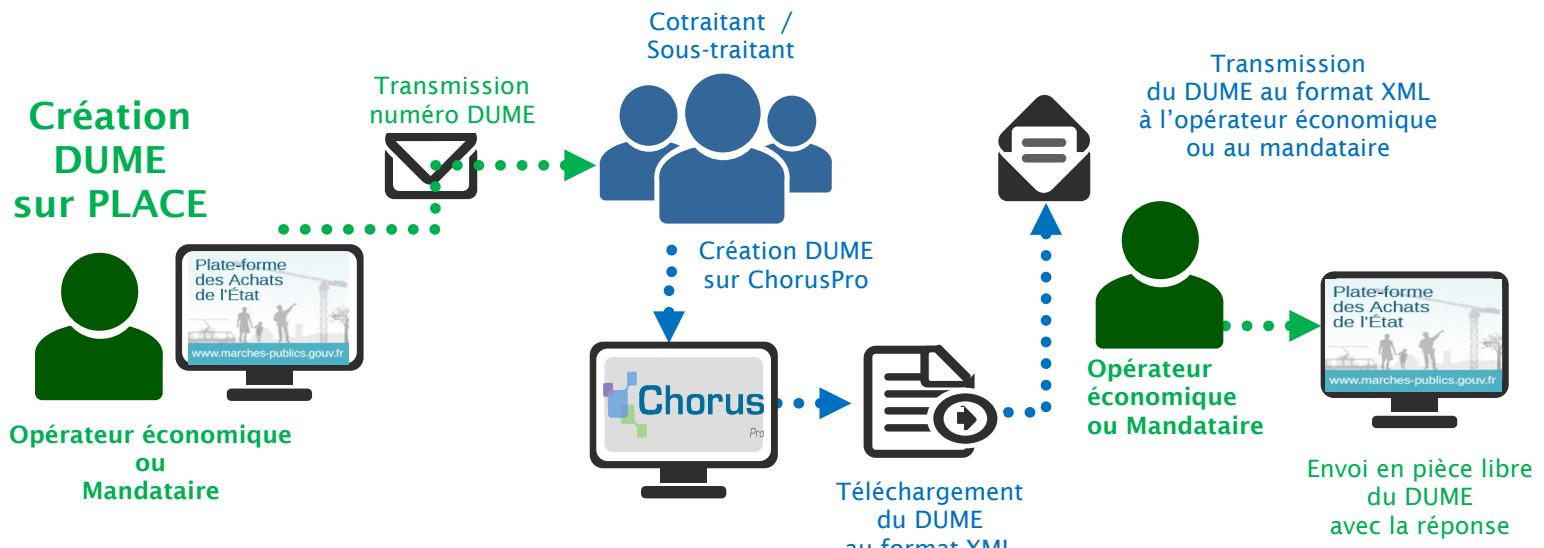
Un pas à pas plus détaillé est disponible sur PLACE à la rubrique « Aide » - « Guides d'utilisation ».



Candidature avec des sous-traitants / en groupement

Seul l'opérateur économique ou le mandataire en cas de groupement qui dépose la candidature peut compléter, selon les modalités décrites pour les candidatures seules, son DUME en ligne dans l'espace dédié à la présente procédure sur PLACE.

Les sous-traitants et / ou les co-traitants peuvent compléter un DUME sur le site du service national DUME (<https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>), puis le télécharger au format XML et le transmettre à l'opérateur économique ou au mandataire afin que ce dernier l'ajoute en pièce libre dans la réponse sur PLACE.



ANNEXE 1 – DUME ETAPÉ 1 :

L'opérateur économique ou le mandataire renseigne en ligne son DUME dans PLACE et communique la référence du DUME Acheteur aux sous-traitants et / ou aux co-traitants.

Après avoir sélectionné le mode de candidature dans l'onglet « *Dépôt* » → « *Candidature avec un DUME* » puis « *Renseigner mon DUME en ligne* », la référence du DUME Acheteur apparaît dans l'en-tête des rubriques du formulaire.

L'opérateur économique ou le mandataire communique la « référence DUME Acheteur » à ses sous-traitants et / ou co-traitants.

DUME à renseigner (Référence du DUME Acheteur : crcpqxaq)

⚠ Attention : en l'état, ce DUME ne sera pas enregistré comme une pièce dans votre réponse. Merci de le renseigner, et de le confirmer en cochant la case ci-dessous.

Les informations renseignées dans ce DUME sont exactes, et peuvent être utilisées dans le cadre de ma réponse

Informations sur la procédure Motifs d'exclusion Critères de sélection de la candidature Finalisation

Partie I: Informations concernant la procédure de passation et de marché et le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice

Identité de l'acheteur

Nom officiel : Ministères de l'Économie et des Finances, de l'Action et des Comptes publics - (75572 - Paris Cedex 12)

Pays : FR

Référence du DUME Acheteur à transmettre aux sous-traitants et / ou co-traitants

Le DUME de l'opérateur économique ou du mandataire est renseigné selon la même procédure décrite pour les candidatures seules.

ANNEXE 1 – DUME ETAPÉ 2 :

Les sous-traitants et / ou co-traitants renseignent en ligne leur DUME sur le Service DUME national.

Les sous-traitants et / ou cotraitants se connectent sur le Service DUME national à l'adresse suivante : <https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>

Dans la rubrique : répondre à un DUME → Renseigner « *la référence DUME Acheteur* » communiqué par l'opérateur économique ou le mandataire.

The screenshot shows a user interface for responding to a DUME. At the top, it says "Vous êtes une entreprise, vous souhaitez :". Below are three buttons: "CRÉER UN DUME", "RÉPONDRE À UN DUME" (which is highlighted in blue), and "VISUALISER UN DUME". To the right, there's a section for "Identifiant DUME de votre client" with a dashed box containing "Déposez le DUME de votre client". Below this are two input fields: "Siret" and "Identifiant". At the bottom is a "SUivant →" button. A callout box with a red arrow pointing to the "Identifiant" field contains the text: "Renseigner avec la référence DUME Acheteur transmis par l'opérateur économique ou le mandataire".

Les sous-traitants et / ou co-traitants complètent et valident le DUME en ligne.

Les sous-traitants et / ou co-traitants peuvent également renseigner dans Chorus Pro leur DUME, sans disposer du numéro DUME Acheteur, selon les modalités décrites au point « Le dispositif DUME dans Chorus Pro » ci-dessous.

ANNEXE 1 – DUME ETAPÉ 3 :

Envoi du DUME à l'opérateur économique ou au mandataire

Les sous-traitants et / ou co-traitants téléchargent leur DUME dûment renseigné au format XML et le transmettent à l'opérateur économique ou au mandataire. La transmission du DUME à l'opérateur économique ou au mandataire s'effectue en dehors du service DUME de ChorusPro.

Depuis la page de la consultation, au stade « Répondre à la consultation », l'opérateur économique ou le mandataire intègre le(s) DUME en pièce libre dans sa réponse dans PLACE.

Le DUME de l'opérateur économique ou du mandataire renseigné dans PLACE est intégré automatiquement dans la réponse.

The screenshot shows the ChorusPro interface with the following elements:

- Header:** Publicité / Téléchargement, Question, Dépôt, Messagerie sécurisée.
- Step 1: Selection du mode de candidature** (highlighted with a red box):
 - Candidature avec un DUME (Document Unique de Marché Européen)** (radio button selected): A blue callout bubble states: "A ce stade, l'opérateur économique ou le mandataire renseigne et valide son DUME". A red arrow points from the text to the "DUME" link in the description.
 - Text description:** Ce mode de candidature est proposé suite à une initiative de la Commission Européenne visant à réduire les lourdeurs administratives. Le DUME remplace les documents de candidature de type DC1, DC2... et peut être réutilisé pour candidater à d'autres futures...
Le formulaire DUME est à compléter en ligne avant de joindre son offre.
 - Je souhaite :**
 - Renseigner mon DUME en ligne**
 - Warning message:** Le formulaire DUME n'a pas été renseigné et validé.
Après avoir validé le DUME, veuillez revenir sur cette page pour passer à l'étape suivante.
 - Validation button:** Compléter et valider mon DUME
- Candidature standard** (radio button): A blue callout bubble states: "A ce stade, l'opérateur économique ou le mandataire intègre le(s) DUME des sous-traitants et / ou co-traitants en pièce libre dans sa réponse". A red arrow points from the text to the "DUME" link in the description.
- Step 2: Répondre à la consultation** (highlighted with a red box):
 - Text description:** Après sélection du mode de candidature, accéder au service de dépôt d'un pli
 - Response button:** Répondre à la consultation

ANNEXE 1

II. Répondre avec le dispositif DUME dans Chorus Pro

Si l'opérateur économique n'utilise pas le formulaire DUME paramétré avec les éléments de la procédure dans PLACE par l'acheteur mais décide d'utiliser le service DUME dans Chorus pro sans utiliser la référence du DUME acheteur de PLACE, dans ce cas :

1. L'opérateur économique se connecte sur le service national DUME à l'adresse suivante : <https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>

Sélectionner la rubrique « CREER UN DUME » puis s'identifier à partir des éléments proposés dans le menu déroulant.

You êtes une entreprise, vous souhaitez :

CRÉER UN DUME (highlighted with a red arrow)

RÉPONDRE À UN DUME

VISUALISER UN DUME

Siret

Identifiant

France

Identification à partir

- Type Identifiant +
- Siret
- N° TVA intracommunautaire
- Structure hors UE
- RIDET
- N° Tahiti

Cliquer sur « créer un DUME » et s'identifier

SUIVANT →

2. Une fois connecté au service DUME, l'opérateur économique :

- Complète son DUME en ligne ;
- Renseigne, s'agissant des critères de sélection des candidatures, les éléments mentionnés dans le présent règlement de consultation au point 2.2.2 ;

NB : L'attention de l'opérateur économique est attirée sur le fait que le DUME mis à disposition dans Chorus pro, sans utiliser la référence du DUME acheteur de PLACE, est un DUME standard non spécifique à la procédure objet du présent règlement de consultation contrairement au DUME dans PLACE.

Par conséquent, les informations de la procédure ne sont pas reprises dans le DUME ni les critères de sélection des candidatures spécifiques à la procédure fixés par l'Andra. Tous les critères de sélection des candidatures sont présentés par défaut. L'opérateur économique ne renseigne que les éléments demandés au point 2.2.2 du présent règlement de consultation.

- Télécharge son DUME au format XML dûment renseigné afin de le joindre en pièce libre dans sa réponse dans PLACE ;
- Se connecte dans PLACE : lors du dépôt de la réponse dans PLACE, à l'étape « Sélection des candidatures » l'opérateur économique clique sur « Candidature avec un DUME » ensuite sélectionne la fonction « Fournir mon DUME au format libre (au format XML) » et joint son DUME.

ANNEXE 1

Étape 1 : Sélection du mode de candidature

Candidature avec un DUME (Document Unique de Marché Européen) DUME

Ce mode de candidature est proposé suite à une initiative de la Commission Européenne visant à réduire les lourdeurs administratives. Le DUME remplace les documents de candidature de type DC1, DC2... et peut être réutilisé pour candidater à d'autres procédures.

Le formulaire DUME est à compléter en ligne avant de joindre son offre.

Je souhaite :

Renseigner mon DUME en ligne i

⚠ Le formulaire DUME n'a pas été renseigné et validé.

Après avoir validé le DUME, veuillez revenir sur cette page pour passer à l'étape suivante.

Fournir mon DUME en pièce libre (au format XML)

Candidature standard

Ce mode de candidature permet de déposer un pli de manière standard : les documents de candidature (exemples : DC1, DC2...) sont à déposer en pièces libres à l'étape suivante de réponse à la consultation.

Étape 2 : Répondre à la consultation

Après sélection du mode de candidature, accéder au service de dépôt d'un pli

Répondre à la consultation

L'opérateur économique joint le (s) DUME au format XML qu'il a téléchargé depuis le service national Chorus Pro

3. Si l'opérateur économique répond avec des sous-traitants ou en groupement, dans ces cas, chaque sous-traitant et / ou co-traitant :

- Renseigne un DUME selon les mêmes modalités décrites ci-avant ;
- Télécharge son DUME au format XML dûment renseigné et le transmet à l'opérateur économique ou au mandataire qui le joint en pièce libre dans sa réponse dans PLACE selon les mêmes modalités que décrites ci-avant.

ANNEXE 2

MOYENS DE PREUVE A TRANSMETTRE PAR LES CANDIDATS

I. Candidat individuel ou membre du groupement candidat établi en France :

1) Les pièces suivantes, prévues à l'article D. 8222-5 du code du travail, lesquelles devront également être produites tous les 6 mois jusqu'à la fin de l'exécution du marché :

- Une attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions de sécurité sociale, prévue à l'article L. 243-15 du code de sécurité sociale, émanant de l'organisme de protection sociale chargé du recouvrement des cotisations et des contributions datant de moins de 6 mois (= attestation de vigilance).

L'Andra s'assurera de l'authenticité de cette attestation auprès de l'organisme de recouvrement des cotisations de sécurité sociale.

- Dans le cas où l'immatriculation de l'entreprise au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS) ou au Répertoire des Métiers (RM) est obligatoire, ou lorsqu'il s'agit d'une profession réglementée, l'un des documents suivants :

- Une carte d'identification justifiant de l'inscription au RM.
- Un devis, un document publicitaire ou une correspondance professionnelle, à condition qu'y soient mentionnés le nom ou la dénomination sociale, l'adresse complète et le numéro d'immatriculation au RCS ou au RM ou à une liste ou un tableau d'un ordre professionnel, ou la référence de l'agrément délivré par l'autorité compétente.
- Un récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les personnes en cours d'inscription.

2) Les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que les obligations fiscales et sociales ont été satisfaites.

Remarque : l'attestation de vigilance, l'attestation de régularité fiscale et le justificatif d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés ou au Répertoire des Métiers sont directement accessibles par l'Andra sous réserve que les opérateurs économiques aient créé leur profil sur la plate-forme « e-attestations ».

II. Candidat individuel ou membre du groupement candidat établi ou domicilié à l'étranger :

1) Les pièces suivantes, prévues à l'article D. 8222-7 du code du travail, lesquelles devront être produites tous les 6 mois jusqu'à la fin de l'exécution du marché :

- Un document qui mentionne :

- En cas d'assujettissement à la TVA, son numéro individuel d'identification à la TVA en France, attribué par la direction des finances publiques en application de l'article 286 ter du code général des impôts.

OU

- Pour l'opérateur économique auquel il est envisagé d'attribuer le marché qui n'est pas tenu d'avoir un numéro individuel d'identification à la TVA en France : un document mentionnant son identité et son adresse ou, le cas échéant, les coordonnées de son représentant fiscal ponctuel en France.
- Un document attestant de la régularité de sa situation sociale au regard du règlement CE n° 883/2004 du 29 avril 2004 ou d'une convention internationale de sécurité sociale :

- Lorsque la législation du pays de domiciliation le prévoit, un document émanant de l'organisme gérant le régime social obligatoire et mentionnant que le cocontractant est à jour de ses déclarations sociales et du paiement des cotisations afférentes.

OU

- Un document équivalent.

ANNEXE 2

OU

- A défaut, une attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions de sécurité sociale prévue à l'article L. 243-15 du code de la sécurité sociale. Dans ce cas, le pouvoir adjudicateur s'assurera de l'authenticité de cette attestation auprès de l'organisme chargé du recouvrement des cotisations et contributions sociales.
- Dans le cas où son immatriculation à un registre professionnel dans le pays d'établissement ou de domiciliation est obligatoire, l'un des documents suivants :
 - Un document émanant des autorités tenant le registre professionnel ou un document équivalent certifiant cette inscription.

OU

- Un devis, un document publicitaire ou une correspondance professionnelle, à condition qu'y soient mentionnés le nom ou la dénomination sociale, l'adresse complète et la nature de l'inscription au registre professionnel.

OU

- Pour les entreprises en cours de création, un document émanant de l'autorité habilitée à recevoir l'inscription au registre professionnel et attestant de la demande d'immatriculation audit registre datant de moins de six mois.

2) Un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine compétents prouvant que les obligations fiscales et sociales ont été satisfaites (articles R.2143-8 à R.2143-10 du code de la commande publique).

Remarque : Lorsqu'un document justificatif n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'opérateur économique auquel il est envisagé d'attribuer le marché devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays (articles R.2143-8 à R.2143-10 du code de la commande publique).

III. En cas de redressement judiciaire ou procédure étrangère équivalente :

Si le candidat individuel ou le membre du groupement candidat est en redressement judiciaire ou fait l'objet d'une procédure étrangère équivalente, la copie du ou des jugements prononcés.

ANNEXE 3

RECOMMANDATIONS POUR LE DEPOT DES CANDIDATURES ET DES OFFRES SOUS FORME DEMATERIALISEE

Pour une navigation optimisée, l'Andra vous suggère d'utiliser des navigateurs internet tels que CHROME, FIREFOX, etc.

- a) *Test de compatibilité de l'environnement informatique des opérateurs économiques (poste de travail, réseau, firewall, etc.) :*

The screenshot shows the homepage of the PLACE (Plate-forme des Achats de l'Etat) platform. At the top left, there is a compatibility test message for the browser: "Mise à jour du navigateur : Une évolution technique des certificats serveurs (certificat SHA-2) va s'appliquer aux pages Internet en 'https://', comme la plateforme des achats de l'Etat, à partir de la fin de l'année 2016. Une mise à jour de votre navigateur, avant novembre 2016, sera donc nécessaire, pour obtenir à minimum les meilleures performances." It lists supported browsers: Internet Explorer 11/EDGE, Firefox 42 et +, Firefox ESR 45 et +, Google Chrome 47 et +. Below this, there is a map of France with regions color-coded by department. A search bar is present with fields for 'Lieu d'exécution', 'Catégorie principale', and 'Mots clés'. Buttons include 'Lancer la recherche', 'Rechercher une procédure', 'Voir toutes les...', and 'Rechercher d'autres ann...'. To the right, there are sections for 'SERVICES' (Alertes, Panier, Marché Public Simplifié, Bourse à la cotraitance), 'OUTILS' (Signer un document, Outils informatiques), and 'AIDE' (Guides utilisateurs, Assistance, Tester ma configuration). A purple callout box with the number '1' points to the browser compatibility message, and another with the number '2' points to the search bar area.

1
Tapez l'adresse suivante
(puis « entrée ») :
<https://www.marches-publics.gouv.fr/>

2
Cliquez sur ce lien

ANNEXE 3

 **Plate-forme des Achats de l'Etat**
www.marches-publics.gouv.fr

Mardi 19 Juil. 2016 15:12  Vous n'êtes pas authentifié

S'identifier / S'inscrire
Annonces
Entités d'Achat
Outils de signature
Aide
Se préparer à répondre

Se préparer à répondre > Tester la configuration de mon poste

Test de la configuration de votre poste
La remise d'une réponse électronique exige l'utilisation d'un programme (applet). Ce programme assure le formatage des fichiers de réponse ainsi que les opérations de signature et de chiffrement, le cas échéant. Cet applet nécessite une configuration spécifique de votre poste de travail.
Cette page de diagnostic permet de vérifier simplement les pré-requis suivants pour la remise électronique d'une réponse :

- Système d'exploitation et Navigateur
- Environnement Java
- Lancement de l'applet
- Capacité cryptographique

Afin de pouvoir signer vos documents, nous vous invitons à vérifier si :

- La signature électronique est requise pour répondre à la consultation
- Vous disposez bien d'un certificat électronique conforme : [en savoir plus](#)

3  **Cliquez sur ce lien**

Lancer le test de configuration de mon poste

Résultat du test

 La configuration de votre poste respecte les pré-requis techniques nécessaires pour déposer un pli sur la plate-forme de dématérialisation. Pour vous assurer du bon fonctionnement complet, nous vous recommandons de réaliser une réponse de test sur la consultation de test.

4  **Consultation de test**

Système d'exploitation et Navigateur

- Système d'exploitation Windows 7 - 6.1 
- Navigateur : IE 9.0 

Environnement Java

- Présence d'un environnement Java 
- Version de l'environnement présent Oracle Corporation - 1.7.0_51 
- Version 32 bits de l'environnement Java 32 

Lancement de l'applet

- Lancement de l'applet de signature 

Capacité cryptographique

- Test de chiffrement Valide 
- Test d'accès au magasin de certificats Microsoft (Environnement Microsoft uniquement) Valide 

[Mentions légales](#) | [Conditions générales d'utilisation](#) | [Prérequis techniques](#) | [Homologation RGS](#) | [Accessibilité](#) | [Liste des certificats RGS](#) | [Nos partenaires](#)

La page suivante apparaît :

- **CAS 1.** Les points sont tous verts. Ils attestent la compatibilité de la plate-forme avec votre environnement.
- **CAS 2.** Un (ou plusieurs) item(s) ci-contre est (sont) en rouge : cliquez sur « pré requis techniques ».
- **CAS 3. CAS 3.** Si la réponse apportée par « Pré-requis techniques » n'était pas assez explicite, merci de contacter le service technique lié à l'utilisation de la plateforme de dématérialisation « Place » (cf page 4).

b) Format des fichiers :

Il est recommandé de :

- Ne pas utiliser certains formats, notamment les « .exe » et les « .bat »,
- Ne pas utiliser certains outils, notamment les "macros",
- Utiliser un format ZIP afin que le pli dématérialisé ne soit pa

 [Tester la configuration de mon poste](#)

ANNEXE 3

En effet, le caractère volumineux des fichiers est de nature à accroître le délai de transmission du pli et engendre ainsi un risque de réception hors délai.

c) *Nom des fichiers :*

Il est recommandé :

- D'éviter les caractères spéciaux tels que (liste non exhaustive) : , / \ ° : * ‘ ? ☐ < >
- De privilégier les caractères alphanumériques et l'underscore.

d) *Lisibilité :*

Dans l'hypothèse où les opérateurs économiques prévoient d'insérer dans leur pli dématérialisé des documents non fournis par l'Andra, ils doivent les scanner avec une définition suffisante garantissant leur lisibilité.